Mairie de BOISGERVILLY
Téléphone : 02.99.06.42.05
Site Internet : www.boisgervilly.fr
Rédaction et diffusion : Mairie de Boisgervilly

Mensuel
Avril 2021 - N° 72

Boisger'info

« Joyeuses Pâques »
Dimanche 4 et Lundi 5/04

« Petite pluie d'avril fait bonne moisson d'été »

VIE COMMUNALE :

Mairie :
La mairie est ouverte les lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, et le samedi matin de 9h à 12h. Permanence téléphonique le vendredi.

Conseil municipal : Le jeudi 08/04 à 19h30 à la salle polyvalente. La séance est à huit clos compte tenu des contraintes sanitaires. Vous pouvez retrouver l'ordre du jour et les comptes rendus des précédents conseils municipaux sur le site internet : http://www.boisgervilly.fr/ordres-du-jour-et-deliberations-conseil-municipal.php

CCAS : Le jeudi 08/04 à 18h30 à la salle polyvalente (séance à huit clos).

Point situation sanitaire COVID-19 : Nouvelles dispositions :
Les **restrictions actuellement en vigueur dans 19 départements sont étendues à tout le territoire métropolitain, dès le samedi 3/04, 19h, et pour une durée de 4 semaines**, soit :

- pas de déplacement en journée au-delà de 10 km sauf motif impérieux ou professionnel (sur présentation de l'attestation) ;
- le couvre-feu reste en vigueur à 19h sur tout le territoire métropolitain.

Entre 19h le soir et 6h du matin : obligation de présenter une attestation dérogatoire au couvre-feu lors des déplacements.
- les établissements autorisés à ouvrir ne pourront plus accueillir de public après 19h00.
- **aucun déplacement inter-régional n'est autorisé après le lundi 5 avril**, sauf motif impérieux, incluant les motifs familiaux pour, par exemple, accompagner un enfant chez un parent.

Toutes les mesures sont détaillées sur le site du gouvernement :
https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus

VACCINATION COVID-19

Les personnes de plus de 75 ans n'ayant pas réussi à obtenir de rendez-vous pour la vaccination sont invitées à se signaler rapidement en Mairie. Vous serez recontactés directement par le centre de vaccination de Montfort sur Meu qui fixera les deux rendez-vous.

ETAT CIVIL :

Au mois de mars, nous avons enregistré 1 naissance et 1 décès.

PAVOISEMENT :

Le 25/04 : Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la Déportation.

SMICTOM :
Collecte des déchets :
Bac vert : les mardis 06, 13, 20 et 26/04.
Bac jaune : les vendredis 02, 16 et 30/04.
www.smictom-centreouest35.fr.

Déchetterie Montauban :
Ouverture aux jours et horaires habituels, consultables sur le site Internet : www.smictom-centreouest35.fr.
Port du masque obligatoire.

Transmettez vos informations soit à la Mairie soit par mail avant le 20 de chaque mois : mairie-deboisgervilly@wanadoo.fr.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : 02.99.61.76.64

Malgré le nouveau confinement, la bibliothèque reste ouverte aux jours et horaires habituels.
Pour les personnes réticentes à se déplacer, et les personnes sans mobilité, il existe **le service de portage de livres à domicile.**
N'hésitez pas à nous contacter !

Les nouveaux ouvrages disponibles en ce mois d'Avril :
Romans, albums, bandes dessinées jeunesse et adulte… venez découvrir les nouveautés.

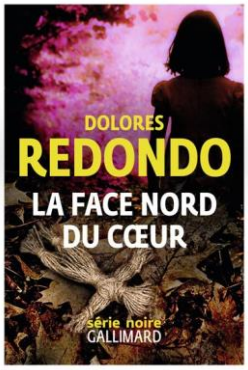

Horaires :
Mercredi de 14h30 à 18h30
Vendredi de 16h00 à 18h30
Samedi de 10h00 à 12h15
bibliotheque.boisgervilly@wanadoo.fr
+ Page Facebook

LOGEMENT

Un logement T2 1er étage est disponible dans la résidence du Bois Joly. Renseignements à la Mairie.

RELEVE PLUVIOMETRIQUE 2021 :

Relevé des précipitations quotidien dans le bourg de Boisgervilly.

Mois	Boisgervilly (Bourg) 2020	Boisgervilly (Bourg) 2021	Moyenne sur le Dpt 35 de 1988 à 2012 Source Météo France
Janvier	78 mm	61 mm	98 mm
Février	93 mm	56 mm	32 mm
Mars	53 mm	35 mm	31 mm
TOTAL	**224 mm**	**152 mm**	**161 mm**

ENFANCE ET JEUNESSE

- **Ecole publique « La Rose des Vents » :**

Nouvelle inscription année scolaire 2021-2022
Il est **nécessaire de vous présenter en Mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile** afin d'obtenir un certificat d'inscription à transmettre à la directrice de l'école.
Ecole publique « La Rose des Vents » : 02.99.06.49.70.

- **Fermeture de l'école et du centre de loisirs :**

Suite aux mesures gouvernementales du 31/03, **l'école ainsi que l'accueil périscolaire (matin et soir), la restauration scolaire et l'accueil de loisirs du mercredi sont fermés du mardi 06 au vendredi 09/04.**
De même, il n'y aura **pas de centre de loisirs pendant les vacances scolaires désormais programmées du 12 au 23/04.**
Les enfants de personnels prioritaires sont accueillis pendant ces trois semaines comme lors du premier confinement sur demande préalable auprès de Delphine ROBERT au 02.99.06.48.83 ou 07.78.72.21.44 - centredeloisirs-boisgervilly@orange.fr.
Les inscriptions réalisées sur le Portail famille sont automatiquement supprimées.

REGLEMENTATION

RAPPEL : Il est **interdit de brûler à l'air libre** (ou avec un incinérateur de jardin) **les déchets verts** : herbe après tonte de pelouse, feuilles mortes, résidus d'élagage, résidus de taille de haies ou d'arbustes, ou de débroussaillage, épluchures de fruits et légumes.
Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel, ou de les déposer en déchetterie.
Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, **dégage des substances toxiques** pour les êtres humains et l'environnement. Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 kms avec une voiture à essence neuve.
Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs, fumées) et des risques d'incendie.
La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450€ maximum.

PAROISSE SAINT ELOI DU GARUN :

Une permanence a lieu tous les samedis de 11h à 12h, à la maison paroissiale de Boisgervilly (Rue Saint Eutrope) et du lundi au samedi de 9h à 12h au presbytère de Montauban.

Messe : dimanche 11/04 à 9h30.

Téléphone : 02.99.06.61.72.
Courriel : paroissesteloi@yahoo.fr
Site internet : rennes.catholique/paroissesteloi.fr

VIE ASSOCIATIVE : *Rubrique réservée à toutes les associations communales.*

APE Ecole publique :

Collecte de journaux le samedi 24/04. **ANNULÉE**

Ce partenariat permet, comme toutes les actions de l'APE, **d'aider au financement de certains projets de l'école** : séjours avec nuitée, spectacle de Noël, trajets piscine…

Nous vous encourageons donc à **continuer de déposer vos journaux au local du terrain de foot annexe, près de l'étang.**

N'hésitez-pas à solliciter vos familles, voisins, amis, collègues de travail.

Contact et renseignements : Frédéric GARCIA au 06.15.42.55.64, apeboisgervilly@outlook.fr ou facebook APE Boisgervilly-La rose des vents.

JSB Randonnée :

Les randonnées reprendront en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.
Contact : Hubert PETITPAS : 02.99.06.53.20 ou petitpashubert@gmail.com

JSB Basket :

La crise sanitaire a entraîné la suspension des activités sportives en intérieur pour les majeurs et les mineurs. Elle contraint la FFBB à arrêter définitivement l'ensemble de ses championnats métropolitains (départementaux, régionaux et nationaux) pour la saison en cours. Il n'y aura donc pas de championnats durant cette saison 2021/2022.
N'oubliez pas de consulter le site : www.ocmbasket.com.
Pour toute question, vous pouvez consulter Réginald LECANU, président de la section : 06.19.58.23.31 ou jsbsectionbasket@gmail.com ou Monique PETITPAS, secrétaire : 02.99.06.53.20 ou petitpas.monique@wanadoo.fr

INTERCOMMUNALITE :

https://www.stmeen-montauban.fr/

Communauté de communes Saint-Méen Montauban — DE LA VITALITÉ À PARTAGER

Forum job d'été 2021

Vous recherchez un emploi pour la saison d'été.
La semaine du 12 au 17/04/21, le service jeunesse et les Points accueil emploi vous proposent des rdv pour connaitre les besoins et être mis en relation avec des entreprises, faire votre CV ou préparer votre entretien d'embauche.
Contacter les animateurs du Service jeunesse de la Communauté de Communes au 07.86.21.92.77 ou par mail jeunesse@stmeen-montauban.fr
Le samedi 17/04 de 10h à 11h : une conférence virtuelle aura lieu pour répondre à vos questions et vous donner des conseils sur vos démarches.
Toutes les informations sur la page Instagram du service jeunesse : jeunesse_stmm

Espace France Service

Vous pouvez contacter l'Espace France Service du lundi au vendredi de 8h30 à 17h au 02.99.09.44.56 ou à espace.franceservices@stmeen-montauban.fr
Le PAE : Point Accueil Emploi : du lundi au vendredi (sauf mercredi après-midi) de 8h30 à 17h au 02.99.09.47.48 ou à pae.stmeen@stmeen-montauban.fr

CHEMIN DE RANDONNEE :

Que vous soyez originaires de Boisgervilly, nouveaux habitants ou de passage sur la commune, Boisgervilly, verdoyante, calme et accueillante ouvre ses chemins aux adeptes de la nature et du patrimoine rural. **A pied ou à vélo, découvrez ou redécouvrez le circuit des « Deux Chapelles » balisé de 14 kms**.

Vous passerez à proximité de la *Chapelle Notre Dame du Bon Secours* à Launay Gomard avec sa façade en pisé, et la *Chapelle Saint Antoine* au Bois Picard, un édifice du 18ème siècle. En des temps pas si lointains, le 17 janvier, on y venait en pèlerinage rendre hommage à ce bon Saint, protecteur des cochons.

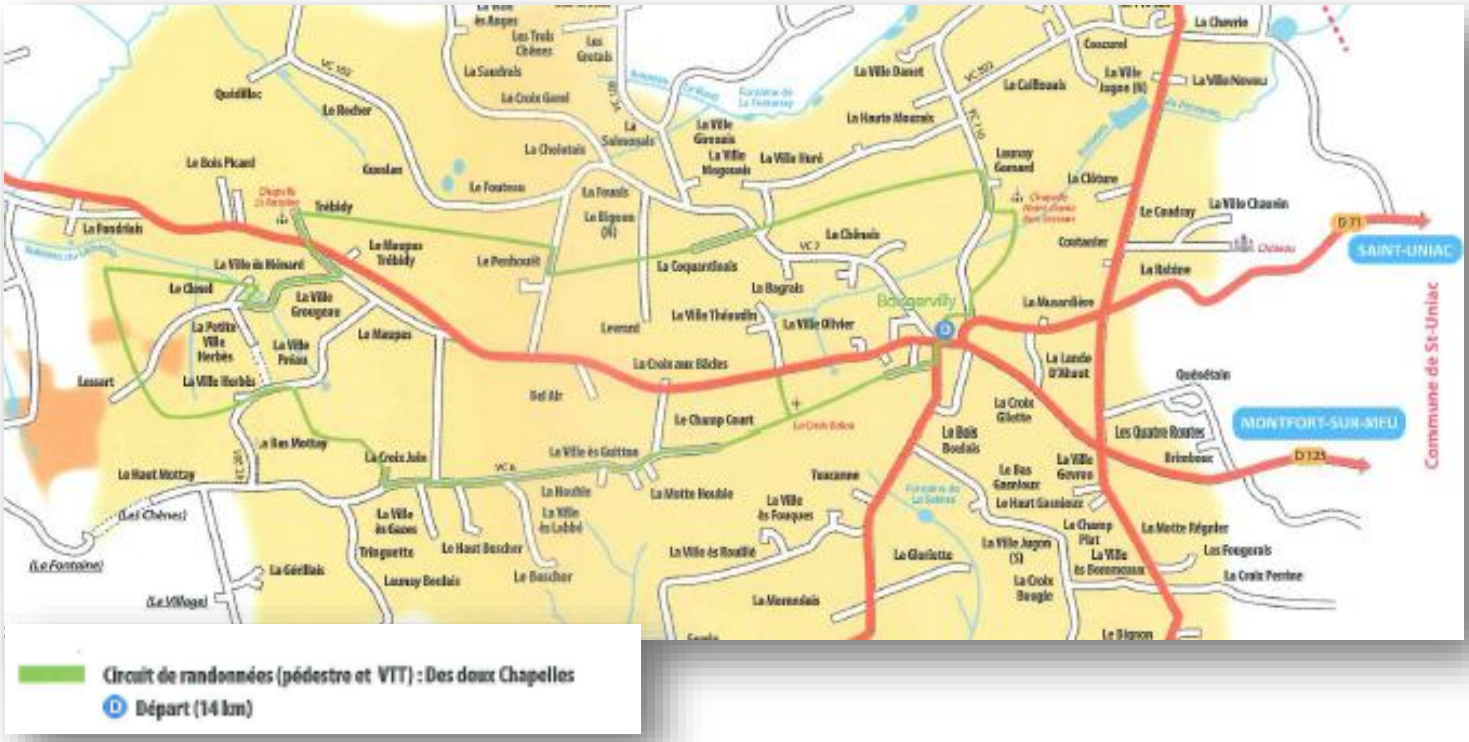

ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS DE BROCELIANDE

L'Ecole de Musique du Pays de Brocéliande est un établissement d'enseignement musical agréé par l'état, qui compte 450 élèves et 25 enseignants. L'EMPB est un outil de promotion de la culture musicale.
Ayant pour objectif de rendre la pratique artistique et culturelle accessible au plus grand nombre, sa vocation est de former des musiciens amateurs afin qu'ils puissent contribuer au rayonnement culturel du territoire, grâce à une saison culturelle riche et variée et à de nombreux partenariats.

Divers parcours et formations sont proposés selon les âges et les aspirations : **découverte musicale dès 4 ans, différents parcours dès 7 ans** comprenant des cours d'instruments, de formation musicale et des pratiques d'ensemble.

Les instruments enseignés sont nombreux (accordéons diatonique et chromatique, flûte traversière, contrebasse, guitare, violon, batterie, clarinette, trompette…), tout comme les pratiques d'ensemble (ensemble de jazz, musiques traditionnelles, musique asiatique, ensemble à cordes, harmonie, fanfare de rue, chorale…).
Les cours sont dispensés sur les sites de Montauban et Montfort et l'école propose également des cours de découverte musicale à St-Méen.
Les **réinscriptions auront lieu du lundi 17 au lundi 31 mai, et les nouveaux élèves pourront s'inscrire du 7 au 30 juin 2021**.

Permanences exceptionnelles :
le samedi 19 juin à Montfort de 10h à 12h30
les samedis 19 et 26 juin de 10h à 12h30

Renseignements : 02 99 06 60 54 – contact@empb.fr – www.empb.fr

PERMANENCES A LA MAIRIE : 02.99.06.42.05

Maire : M. Bernard PIEDVACHE : le samedi matin de 9h00 à 12h00 sans rendez-vous.
Les Adjoints (Mme BROUCK, M. GUINARD, Mme BERTHELOT) sur rendez-vous.